



Parlons Véto!

Communiqué de presse de l'ADTC - Se déplacer autrement Baromètre des villes cyclables : une enquête auprès des usagers du vélo

Du 9 septembre au 30 novembre 2019, la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB) et ses partenaires lancent la seconde édition de l'enquête nationale intitulée «Baromètre parlons vélo des villes cyclables 2019». Le baromètre reflète la cyclabilité des villes françaises en créant de la "science cyclable" à partir de l'expression massive du ressenti des usagers du vélo. Cette seconde édition ne se contentera pas de classer les villes entre elles, mais elle fournira également des analyses comparatives fines sur l'évolution des différents indicateurs entre 2017 et 2019, au sein des **communes de la région grenobloise**. Les résultats détermineront si les villes sont favorables à la pratique du vélo et si leur politique cyclable a évolué en deux ans. De plus, ils permettront aux collectivités de mieux cerner les attentes des citoyens qui souhaitent se déplacer à vélo.

Une évaluation des communes de la région grenobloise par les usagers

Dans le cadre de cette enquête nationale, notre association, membre de la FUB, relaye activement l'enquête aux habitants de **de la région grenobloise** afin de récolter un maximum de réponses. Les réponses des participants détermineront si les communes **de la région grenobloise** sont bien aménagées pour la pratique du vélo ou si des progrès sont encore à faire.

Une enquête en ligne pour tous les cyclistes

La FUB s'appuie sur la mobilisation de son réseau de plus de 320 associations et de ses partenaires pour relayer l'enquête à travers le pays et recueillir un maximum de réponses. L'enquête est disponible en ligne sur www.parlons-velo.fr jusqu'au **30 novembre 2019** et s'adresse à tous les cyclistes de France, actuels et potentiels, quels que soient leur âge, leur genre, ou la fréquence de leurs déplacements. Elle comporte une série de questions classées en cinq catégories : ressenti général, sécurité, confort, importance accordée par la ville au vélo, et enfin stationnement et services vélo.

Un classement des villes cyclables... et surtout un suivi des évolutions

Même si comparer les villes de taille similaire constitue un levier de motivation des collectivités, le principal intérêt du baromètre sera d'identifier les points qui ont connu le plus d'avancées et ceux à fort potentiel d'amélioration des politiques cyclables. Notamment, le nouveau module de remontées géo localisées des attentes permettra d'objectiver les besoins prioritaires en aménagements sur le territoire des communes de la région grenobloise.

Le baromètre, un projet européen

Le baromètre parlons vélo des villes cyclables s'inspire directement du Fahrradklima-Test, de la fédération allemande de vélo ADFC, qui a largement fait ses preuves depuis 1988. Il s'intègre par ailleurs dans un projet global de la Fédération européenne de cyclistes (ECF) visant à créer une méthodologie pertinente de mesure de l'efficacité des politiques cyclables à l'échelle européenne, afin d'établir quelles sont les leviers les plus efficaces.

Quelques chiffres

A l'issue de la première édition du baromètre parlons vélo des villes cyclables en 2017, 113 000 réponses avaient été collectées dans près de 400 communes réparties sur tout le territoire français, DOM-TOM inclus. Dans la région grenobloise, 7 communes (Grenoble, Meylan, Saint Egrève, Saint Martin d'Hères, Echirolles, Fontaine et Voiron) avaient dépassé le seuil de 50 réponses (minimum pour l'exploitation statistique des données) et 3 communes avaient obtenu la moyenne : Grenoble, St Egrève et Meylan. Grenoble sur la base de 3100 réponses était classée première en France pour la catégorie des villes de 100 à 200 000 habitants en France.

Contact Presse :

- Emmanuel COLIN de VERDIERE, secrétaire ADTC - Se déplacer autrement
- Christophe LEURIDAN, Administrateur ADTC - Se déplacer autrement